

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

PROCÈS-VERBAL

De la séance du

Jeudi 3 septembre 2020

À 20H00

À la salle Multi-Activités de Docelles (88600)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES

Affichage – article L.2121 -25 du CGCT

L'an deux mille vingt, le 3 septembre à vingt heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire à la salle multi-activités de Docelles, sous la présidence de Madame Virginie GREMILLET, Présidente.

Nombre de délégués en exercice : 55
Nombre de délégués présents : 48
Nombre de délégués votants : 51

Date de la convocation : 28/08/2020/2020
Transmis au représentant de l'Etat le :
Publiée ou notifiée le :
ACTE EXÉCUTOIRE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Damien ADAM, Christian BISTON, Christelle BLEEKER, Olivier BOON, Alain CHARLES, Michel CHASSARD, Elisabeth CHRISTOPHE, Jean-Charles COLLOT, Laetitia COLOMBIER, Marie-José DARTOIS, Lucien DEBLAY, Yannick DIDELOT, Ludovic DIDIERJEAN, Ludovic DURAIN, Pascale FETET (à la procuration de M. Martial HILAIRE), Christophe FIQUEMONT (à la procuration de M. Guy DELAITE), Allégra FLEURENCE, Sandrine GEORGE, Virginie GREMILLET, Jean-François GUILLOT, Francis HAAS, Jean-Albert HABY, Michel HOUOT, Anne-Marie HUERTAS, Claude HUSSON, Béatrix LÉTOFFÉ, René L'HOMME, Joël MANGEL, Joëlle MANGIN, Raphaël MANGIN, Denis MASY, Jean-Louis MENTREL, Nadine MEREY, Patrick MOULIN, Patrick NOURDIN, Philippe PARADIS, Emmanuel PARISSÉ, Pascal PARMENTELAT, Stéphane PAUCHARD, Jérôme POIFOULOT, Bernadette POIRAT, Sandrine REMY, Daniel RUZZIER, Charles SCHLACHTER (à la procuration de M. Gérard HATTON), Odile SEURET, Lionel STICKEIR, Pascale VOUKTCHEVITCH, Alain WOIRGNY..

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Eric AUBRY représenté par son suppléant Michel CHASSARD, Guy DELAITE (a donné procuration à Christophe FIQUEMONT), Gérard HATTON a donné procuration à (M. Charles SCHLACHTER), Martial HILAIRE (a donné procuration à MME Pascale FETET), Didier VERPOEST représenté par son suppléant M. Yannick DIDELOT.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Roger BEDEL, Anne-Marie DE-SOUSA, Jean-Marie MICHEL, Michel PARADIS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Odile SEURET est nommée secrétaire de séance.

Affaires donnant lieu à délibérations du conseil communautaire :**1 - Création des commissions intercommunales et désignation des membres****Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 50 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention,****Article 1 : ADOPTE** la liste des commissions intercommunales suivantes :

1. La commission finances, économie et tourisme ;
2. La commission environnement ;
3. La commission communication, promotion et culture ;
4. La commission travaux, assainissement, voirie et bâtiments ;
5. La commission services à la personne et aux communes.

Article 2 : DIT QUE les commissions intercommunales se composent de la Présidente, les cinq vice-présidents et de conseillers communautaires et/ou municipaux. Les conseillers (communautaires et municipaux) peuvent faire partie de une à deux commissions.

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Communautaire, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, DESIGNNE au sein des commissions suivantes :

1. La commission finances, économie et tourisme
Mme Virginie GREMILLET,
M. Michel HOUOT,
Mme Pascale FETET,
M. Jean-Louis MENTREL,
M. Claude HUSSON
Mme Marie-José DARTOIS
M. Martial HILAIRE,
Mme Pascale PARMENTELAT,
M. René L'HOMME,
M ; Ludovic DURAIN,
M. Christophe FIQUEMONT,
M. Charles SCHLACHTER,
Mme Christelle BLEEKER,
M. Jean-Albert HABY,
M. Jérôme POIFOULOT,
M. Lionel STICKEIR

2. La commission environnement
Mme Virginie GREMILLET,
M. Michel HOUOT,
Mme Pascale FETET,
M. Jean-Louis MENTREL,
M. Claude HUSSON
Mme Marie-José DARTOIS
Mme Sandrine REMY,
M. Patrick MOULIN,
M. Stéphane RITZENTHALER,
Mme Anne Laure TACCA,
M. Olivier BOON,
M. Daniel RUZZIER,
M. Denis MASY,
M. Olivier BADONNEL

3. La commission communication, promotion et culture
Mme Virginie GREMILLET,
M. Michel HOUOT,
Mme Pascale FETET,
M. Jean-Louis MENTREL,
M. Claude HUSSON
Mme Marie-José DARTOIS
Mme Joëlle MANGIN,
M. Gérard VILLEMIN,
Mme Pascale VOUKTCHEVITCH,
Mme Anne-Lise LARRIERE,
M. Fabien WOERNER,
M. Ludovic DURAIN,
M. Fabien RICHARD

4. La commission travaux, assainissement, voirie et bâtiments
Mme Virginie GREMILLET,
M. Michel HOUOT,
Mme Pascale FETET,
M. Jean-Louis MENTREL,
M. Claude HUSSON
Mme Marie-José DARTOIS
M. Christian BISTON,
M. Gérard JACOBBERGER,
M. Eric AUBRY,
M. Denis BERNARD,
M. Philippe PARADIS,
M. Stéphane PAUCHARD,
M. Denis MASY,
M. Francis HAAS,
M. Joël MANGEL,
M. Damien ADAM.

5. La commission services à la personne et aux communes
Mme Virginie GREMILLET,
M. Michel HOUOT,
Mme Pascale FETET,
M. Jean-Louis MENTREL,
M. Claude HUSSON
Mme Marie-José DARTOIS
M. Gérard VILLEMIN,
Mme Valérie GREMILLET,
Mme Anne HISLER,
Mme Céline LECOMTE,
Mme Evelyne REBOUL,
M. Pascal POIROT,
Mme Laetitia COLOMBIER,
Mme Anne-Marie HUERTAS,
M. Gilbert PIERRAT

2- Election d'une commission d'appel d'offres à caractère permanent

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DESIGNE** membres titulaires :

MM Denis MASY, Lionel STICKEIR, Philippe PARADIS, Patrick MOULIN, Jean-Albert HABY

- **DESIGNE** membres suppléants :

MM. Joël MANGEL, Raphaël MANGIN, Anne-Marie HUERTAS, Christophe FIQUEMONT, Charles SCHLACHTER, membres suppléants,

Pour faire partie, avec la personne habilitée à signer les marchés passés par la communauté de communes, Président de la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

3 - Modification des statuts de l'office de tourisme Bruyères, Vallons des Vosges

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de la modification statutaire suivante :

Article 8 : Répartition des sièges du Comité de Direction

« Au vu des articles R 133-3 du Code du tourisme et R 2221-18 à R 2221-62 du CGCT et L. 133-5 ; les représentants de la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges détiennent la majorité des sièges.

Le Comité de Direction comprend :

- Un collège de 10 sièges d'élus, soit les représentants de la Communauté de Communes pour la durée de leur mandat,
- Un collège de 8 sièges de socioprofessionnels, représentants des professions liées au tourisme. » Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

4 - Constitution du comité de direction de l'office de tourisme Bruyères, Vallons des Vosges

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PROCLAME** les membres suivants membres du collège d'élus au Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Titulaires				Suppléants			
Civ ^{té}	Nom	Prénom	Communes	Civ ^{té}	Nom	Prénom	Communes
M.	HILAIRE	Martial	Bruyères	M.	MANGEL	Joël	Cheniménil
M.	GUILLOT	Jean-François	Fontenay	M.	HABY	Jean-Albert	Bruyères
M.	DURAIN	Ludovic	Bruyères	M.	BOON	Olivier	Champ le Duc
M.	PARISSE	Emmanuel	Xamontarupt	M.	NOURDIN	Patrick	Laveline Dvt Bruyères
M	MENTREL	Jean-Louis	Champ Le Duc	M.	MASY	Denis	Bruyères
Mme	LETOFFE	Béatrix	Docelles	M.	BISTON	Christian	Cheniménil
M.	PARADIS	Philippe	Lépanges/Vologne	M.	MANGIN	Raphaël	Herpelmont
Mme	MAIRE	Anna	Bruyères	M.	POIFOULOT	Jérôme	Fontenay
Mme	FLEURENCE	Allégra	Laveline Dvt Bruyères	M.	PARMENTELAT	Damien	Laveline du Houx
M.	ADAM	Damien	La Neuveville Dvt Lépanges	M.	MOULIN	Patrick	Charmois Dvt Bruyères

- **PROCLAME** les membres suivants membres du collège des socioprofessionnels au Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

- En tant que titulaires				En tant que suppléants			
Civ ^{té}	Nom	Prénom	Activité	Civ ^{té}	Nom	Prénom	Activité
M.	THIRIET	Jean-Louis	Patrimoine	M.	BARETTE	Yohan	Restaurateur
M.	LEGRAND	Cédric	Association	M.	BOUTIN	Maurice	Association
M.	HOLTHUIS	Fenneke	Camping Herpelmont	M.	FIALEK	Eric	Hébergeur
M.	HARAUX	Jean-Marie	Forêt	Mme	DAL POZ	Nathalie	Manoir Maudit
Mme	MANGIN	Joëlle	Association	M.	IRTHUM	Marc	Association
M.	DIVOUX	Philippe	Hébergeur	Mme	FORQUIN LAURENT	Josette	Association
M.	AUBERT	Francis	Association	Mme	VAUBOURG	Jessica	Association
Mme.	MOULIN	Françoise	Club Vosgien	Mme	GUILLOT	Laure	Animation

5 - Désignation des représentants au smic 88

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE en tant que délégués titulaires au SMIC 88 :

M. Jean-Albert HABY

Mme Virginie GREMILLET

DESIGNE en tant que délégués suppléants au SMIC 88 :

M. Denis MASY

M. Jean-Louis MENTREL

6 - Désignation des représentants au SICOVAD

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** en tant que délégués titulaires au SICOVAD :

o M. Joël MANGEL

o M. Jean-François GUILLOT

o M. Francis HAAS

o Mme Sandrine REMY

- **DESIGNE** en tant que délégués suppléants au SICOVAD :

o M. Denis RUZZIER

o Mme Marie-José DARTOIS

o Mme. Pascale FETET

o M. Charles SCHLACHTER

7 - Désignation des représentants au SDANC

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** en tant que délégués titulaires au SDANC :

o M. Jean-François GUILLOT

o M. Claude HUSSON

- **DESIGNE** en tant que délégués suppléants au SDANC :

o M. Denis MASY

o M. Philippe PARADIS

8 - Désignation des représentants à l'ASCOMADE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** en tant que délégué à l'ASCOMADE :

o M. Christian BISTON

9 - Désignation des représentants au comité de programmation LEADER du PETR DU PAYS DE LA DEODATIE.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** en tant que délégués titulaires :

o M. Lucien DEBLAY

o M. Jean-Louis MENTREL

- **DESIGNE** en tant que délégués suppléants :

o M. Claude HUSSON

o M. Ludovic DURAIN

10 - Désignation des représentants au conseil de surveillance de l'HOPITAL DE L'AVISON.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** en tant que délégué :

o M. Jean-Albert HABY

11 - Désignation des représentants à la MISSION LOCALE.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

,
- **DESIGNE** en tant que délégué :

o MME Marie-José DARTOIS.

12 - Désignation des représentants au CNAS.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** en tant que déléguée :

o MME Marie-José DARTOIS.

13 - Proposition de commissaires titulaires et suppléants à la commission intercommunale des impôts directs

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de proposer la liste suivante de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants :

o Commissaires titulaires (au nombre de 18) domiciliés dans le périmètre communautaire

- M. René L'HOMME – Laval-sur-Vologne
- M. Jean-Albert HABY – Bruyères
- M. Martial HILAIRE – Bruyères
- M. Charles SCHLACHTER – Grandvillers
- Mme Elisabeth CHRISTOPHE – Bruyères
- M. Philippe PARADIS – Lépanges-sur-Vologne
- M. Guy DELAITE – Frémifontaine
- Mme Anne-Marie HUERTAS – Fays
- M. Jean-Louis MENTREL – Champ-le-Duc
- M. Stéphane PAUCHARD – Laval-sur-Vologne
- Maître Cathy PETITGENET – Bruyères
- M. Yves GAIFFE – Champ-le-Duc

o Commissaires titulaires (2) domiciliés hors du périmètre communautaire

- M. Frédéric SOMARE – Granges-Aumontzey
- Mme. FORQUIN Josette – Rambervillers

o Commissaires suppléants (18) domiciliés dans le périmètre communautaire :

- M. Ludovic DURAIN – Bruyères
- M. Joël MANGEL – Cheniménil
- M. Raphaël MANGIN – Herpeltmont
- M. Gérard HATTON – Grandvillers
- M. Francis HAAS – Prey
- M. Damien ADAM – La Neuveville-devant-Lépanges
- M. Eric AUBRY – Deycimont
- M. Michel HOUOT – Destord
- Mme Pascale FETET - Bruyères

o Commissaires suppléants (2) domiciliés hors du périmètre communautaire

- M. Guillaume POIROT – 88150 ONCOURT
- M. Valéry HOUOT – Girancourt

Cette liste sera transmise au directeur départemental des Finances publiques par l'intermédiaire des services préfectoraux.

14 - FIXATION DES INDEMNITES.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 42 voix POUR, 5 voix CONTRE, 4 voix ABSTENTION,

Article 1er : FIXE le montant des indemnités pour l'exercice effectif du Président, comme suit :

- Président : 41.43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 42 voix POUR, 5 voix CONTRE, 4 voix ABSTENTION,

Article 2 : FIXE le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des vice-présidents, comme suit :

- 1er vice-président : 15.47 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 2e vice-président : 15.47 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 3e vice-président : 15.47 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 4e vice-président : 15.47 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 5e vice-président : 15.47 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;

Article 3 : RAPPELLE que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.

DÉCISIONS SANS OBSERVATION

Bruyères le 07/09/2020

La Présidente,

Virginie GREMILLET